DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE | Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le

ID: 074-200070852-20210406-CIAS 23 2021-DE

Séance du 6 avril 2021

Nombre de Conseillers :

L'an deux mille vingt et un, le **six avril à dix-huit heures**, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence

En exercice : 17 Présents : 14 de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT

Présents: 14 Absents: 3 Pouvoirs: 1

Date de convocation : 24 mars 2021

Votants: 15 Pour: 15 Contre: 0 Nul: 0

Présents: Mesdames Carole BRETON (visio), Marthe CUTELLE (visio), Odile DERONZIER, Isabelle DREVET (visio), Carine DUVERNOIS (visio), Marie-Chantal FIGUET, Florence POZZO, Marie-Antoinette SIMON; Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET (visio), Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG

(visio), Paul RANNARD (visio), Joseph TRAVAIL.

Abstention: 0

Absents excusés : Mesdames Sophie COLAS, Céline FILET, Sandrine TASSET (pouvoir

à M. TRAVAIL).

N° CIAS-23/2021

M. Philippe JACQUESON est désigné secrétaire de séance.

OBJET: FINANCES - Subvention ADMR Bugey-Colombier 2021

Monsieur le Vice-Président informe les membres du Conseil d'Administration que l'ADMR, antenne du Bugey, a adressé une demande de subvention afin de poursuivre ses actions en 2021. Il propose qu'une subvention de 1 000€ leur soit versée pour le travail effectué sur les communes de l'Ain du territoire de la Communauté de Communes Usses et Rhône.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

DECIDE d'allouer une somme de 1 000€ à l'ADMR du Bugey, **CONFIRME** que ces crédits sont inscrits au budget principal 2021, compte 6574, **CHARGE** les services de procéder au plus vite au mandatement de ce crédit.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour le Président, par délégation Le Vice-Président,

M. André-Gilles CHATAGNAT

74910 SEYSSEL